

# Les Nouvelles De Chanonat

Journal trimestriel d'information

Bulletin municipal

Janvier 2013 n°68



## Dans ce numéro,

Informations municipales	2-4
Nouvelles des écoles	5-6
Vie associative	
- Association d'aide aux devoirs	7
- Chanonat Tennis Club	7
- Chanonat Lutte	7
- Football Club de Chanonat	8
- Les amis de l'Auzon	8
- Les Bouchons d'Amour	9
- Association pour le don du sang bénévole	9
- Tennis de Table	9
Informations culturelles	
- Commission culture	10
Informations Générales	10-11
Etat civil	12

## Le mot de la municipalité

Chers concitoyens,

L'année 2012 qui s'achève aura été pour chacune et chacun d'entre nous une période marquée par de nombreuses évolutions et de nombreux changements, il est bon, je crois d'y revenir en quelques lignes.

L'activité de notre collectivité a été intense, les projets mis en œuvre vont trouver un prochain aboutissement qu'ils soient communaux ou intercommunaux.

Les parkings aux villages de Chanonat et Jussat sont opérationnels. Les aménagements du Chemin des Cours et des Riveaux à Varennes verront le jour en 2013. Il faut ajouter à cela les deux projets phares de l'année 2012.

1/ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui arrivera à son terme très probablement dès la fin de l'hiver après l'enquête publique et l'acceptation définitive par les services de l'Etat et le Conseil Municipal.

2/ La mise aux normes de la mairie qui est engagée, assortie d'une modernisation complète de la structure pour permettre un accueil optimisé de nos administrés et un confort de travail pour le personnel administratif. Le permis de construire a été déposé. Après les indispensables appels d'offres et consultations des entreprises, les travaux pourraient débuter au deuxième semestre 2013. Les services seront déplacés pendant la période des travaux au 1er étage de la maison des associations.

L'intercommunalité nous a permis l'aménagement de deux logements à loyer modéré, place Delille, ils seront libres fin février. Une commission sera chargée d'organiser leur attribution en fonction de critères sociaux et de conditions de ressources.

Comment à l'aube d'une nouvelle année ne pas évoquer les événements nationaux et internationaux qui nous préoccupent tous.

La France a changé de Président de la République et de majorité à l'Assemblée Nationale, ne soyons pas trop impatients, laissons leur le temps de prendre la mesure de l'état général de notre pays et de mettre en place les dispositifs qui pourront, à terme, inverser les mauvais chiffres que nous connaissons depuis quelques années (endettement, chômage, compétitivité de nos entreprises nationales).

Chacune et chacun d'entre nous doit prendre sa part dans l'amélioration de notre image à travers le monde. L'Etat et ses représentants ne pourront rien sans la motivation d'un peuple soucieux de l'avenir des générations futures.

L'enjeu est crucial, soyons imaginatifs, remettons à sa juste place la valeur travail, faisons preuve de générosité envers nos concitoyens les plus démunis, exposés aux aléas de la vie (santé, chômage, séparation, deuil, etc...)

En cette fin d'année, prenons de bonnes résolutions, combattons l'arrogance, le mépris d'autrui, les incivilités et l'individualisme que nous constatons au quotidien, gardons en nous cet esprit de justice et de fraternité qui doit être la ligne de conduite universelle de tous les citoyens.

Très bonne et fraternelle année 2013.

Le Maire

## ■ *Hommage à Pierre OLEON*

Pierre OLEON nous a quitté discrètement le 28 août 2012, son départ nous plonge dans une profonde tristesse, nous vivons sa disparition comme une blessure qui mettra du temps à se refermer.

Pierre, un personnage attachant et courtois qui ne comptait que des amis, la foule qui l'accompagnait lors de ses funérailles nous donnait la dimension d'un homme d'exception, discret, généreux, un authentique humaniste.

Derrière ce côté amoureux de la nature et des plaisirs qu'elle apporte (la chasse, la pêche) se cachait un véritable héros de la seconde guerre mondiale, doté d'un patriotisme hors du commun. Pierre engagé volontaire a combattu sur tous les théâtres d'opération, il a participé aux campagnes du Doubs, d'Alsace, d'Allemagne puis au sein des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) où son courage à la tête de ses hommes a fait de lui un chef unanimement respecté.

Pierre ne manquait jamais les cérémonies de commémoration organisées les 8 mai et 11 novembre à Jussat, son village, mais aussi à Chanonat où il arborait fièrement les insignes et les nombreuses décorations qu'il avait gagnées au combat et au péril de sa vie.

Tous ses amis garderont de Pierre ce souvenir que seuls les hommes de cette dimension laissent à jamais gravé dans nos mémoires.

Merci Pierre pour tout ce que tu as donné à la France et pour l'exemple que tu laisses en héritage aux générations futures.



*Jean-Pierre Pezant*

## ■ *Inauguration du Pont du Chabris et de l'Espace Culture*



Inauguration du Pont du Chabris et l'Espace Culture, le 14 septembre 2012, en présence de Jean-Pierre Pezant, maire de Chanonat, Danielle Auroi, députée, Claude Graulière, Conseiller Général, Roger Gardes, adjoint au député et maire de St Genès Champanelle, Pierre Brossard, maire de St Amant Tallende, Jean-Henri Pallanche, maire de St Sandoux, Roland Cognet, président de l'association Champ Libre.

## ■ *Nouveau CME 2012-2013*

Les élections du nouveau conseil municipal des enfants ont eu lieu les 28/09/2012 et 01/10/2012 à l'école primaire de Chanonat : 10 conseillers ont été élus par leurs camarades après avoir présenté un ou plusieurs projets dans le cadre de leur campagne : Annaëlle Vigier, Marceau Morel, Mathilde Chaumuzeau, Antonin Buc, Sacha Lambrechts, Marc-Antoine Morel, Etienne Rebeix, Basile Chaumuzeau, Valentin Gauthier, Mathide Fel (suppléante).

Le CME poursuit le projet solidarité et décide cette année de fleurir le parc situé à l'arrière de la bibliothèque de Chanonat. Une kermesse sera organisée pour rassembler les fonds nécessaires à l'achat des fleurs.

Retrouvez l'agenda et le compte-rendu des conseils sur le site internet de la commune de Chanonat <http://www.channat.fr> à la rubrique Ecoles-Enfance-Jeunes/Conseil municipal des enfants.

## ■ *Les derniers échos du Plan Local d'Urbanisme.*

**Mardi 29 mai 2012** : Les plans du futur zonage du territoire de la commune sont présentés à la population salle de temps libre et de loisirs. Plus d'une centaine de personnes participe à cette présentation/exposition. Une douzaine de remarques ont été transcrites sur le cahier de doléances.

**Mardi 24 juillet 2012** : Le conseil municipal en séance plénière arrête à l'unanimité des élus le projet de PLU. Celui-ci est envoyé pour avis aux services de l'état (Préfecture, DDT, ABF, ARS, DREAL, Chambres d'Agriculture, Commerce, ... qui ont trois mois pour se prononcer sur ce projet.

**Début novembre 2012** : Courrier au Président du Tribunal Administratif pour la désignation d'un Commissaire-Enquêteur.

**10 décembre au 10 janvier 2013** : Enquête publique aux heures d'ouverture habituelles de la mairie et possibilité, durant cette période, de remarques sur un registre de doléances.

**Janvier/Février 2013** : Conclusion du Commissaire-Enquêteur sur l'enquête publique et approbation du PLU par le conseil municipal.

## ■ *Réaménagement de la mairie*

Hélas, le réaménagement de la mairie à pris beaucoup de retard. L'avant projet définitif (APD) a fait l'objet de discussions intenses sur plusieurs points dont un particulièrement sensible qui concerne le coût global de l'opération.

De 495 500 € HT de travaux en septembre, nous avons dû nous résigner à supprimer des aménagements qui n'avaient guère d'impact sur le fonctionnement d'une mairie si ce n'était de conserver les marques d'un passé récent. En effet, nous avons avec regret, décidé de ne pas réinstaller les foyers des cheminées déjà existantes en des lieux différents dans le bâtiment. Nous avons décliné l'opportunité de créer des fenêtres en façade ouest destinées à éclairer davantage la salle du conseil municipal. Nous avons dû faire le choix d'un monte-personnes au lieu d'un ascenseur pour handicapés dans le hall d'entrée. Après avoir examiné tous les lots un par un, nous avons pu faire des économies non négligeables puisque du montant initial global du mois de septembre, le conseil municipal d'octobre 2012 a entériné l'estimation des travaux de réaménagement à hauteur de 432 900 € HT.

A ces 432 900 € HT, il faut rajouter les frais de maîtrise d'œuvre d'un montant de 50 018 € HT. Le coût global de l'opération en tenant compte des études (études géotechnique, topographique, amiante, plomb, éléments bois), des missions (de coordination en matière technique, de protection de la santé des travailleurs, de contrôle technique) et des articles de Presses pour les appels d'offres, s'élèverait à 497 933 € HT.

Les subventions pour lesquelles un accord de principe a été obtenu sont celles du Conseil Général, de l'Etat (DETR) et du Ministère de l'Intérieur. Le montant total des subventions représenterait 51 % du montant total, soit 254 047,50 €. Resterait à la charge de la commune, la somme de 243 885,50 € HT. Un emprunt sera contracté pour couvrir cet autofinancement.

Le permis de construire a été déposé en novembre. Les Bâtiments de France n'ont émis que quelques réserves. Les appels d'offres des différents lots devraient se dérouler au cours du premier trimestre 2013.

## ■ *Ramassage déchets verts et bois de taille... la fin d'une prestation au service de la population.*

La progression de zones publiques à entretenir, l'augmentation des réparations de biens publics suite aux dégradations en période de saison estivale par de jeunes adultes et le non remplacement d'un agent des services techniques ont engendré une redistribution des tâches au sein des ateliers. Pour pallier à cette évolution et préserver nos ressources en matière d'investissement, nous avons dû prendre à contre

cœur la décision de supprimer la prestation : ramassage des déchets verts et bois de taille

Les déchetteries de Theix et d'Orcet sont disposées à recevoir ces végétaux. Nous vous recommandons de vous y rendre, et éventuellement contacter la mairie pour connaître les jours et heures d'ouverture.

## ■ *Stationnement des véhicules*

Sans méconnaître le problème récurrent du stationnement automobile dans les rues étroites de nos villages, il est bon de rappeler quelques règles indispensables à la vie collective :

- Les véhicules non utilisés par leur propriétaire ne doivent pas rester plus 7 jours au même emplacement sans bouger (exemple les véhicules hors d'état de rouler).

- Ne pas s'approprier abusivement l'exclusivité de stationnement devant son domicile, la voie publique appartient à la collectivité et chacun peut se positionner en cas de disponibilité en respectant bien évidemment le libre accès devant les portes cochères et les portes d'entrée d'habitation.

Dans le but d'apporter quelques améliorations, la municipalité a créé dernièrement des places de parking à Chanonat place de la mairie et également à Jussat, rue Saint Roch.



## ■ *Nuisances, incivilités et vols*

Il nous est régulièrement signalé en mairie un certain nombre de méfaits qui nuisent à la quiétude de nos villages et nos concitoyens en souffrent.

Des pilotes de motos tous terrains qui sans casque, à vitesse excessive et dans un vacarme assourdissant, exaspèrent les habitants du village de Jussat, mettent leur vie en danger et celles de leurs voisins.

Nous avons eu connaissance également de vols de matériel dans les véhicules professionnels, du jour au lendemain des artisans ont perdu tous leurs outils de travail à Jussat.

Il a été signalé également des vols de carburant, de vêtements et plusieurs tentatives d'effractions sur des véhicules à Chanonat.

Si vous êtes témoins de ces agissements ou de détails suspects, n'hésitez pas à le signaler en mairie ou à la gendarmerie nous pourrions peut-être confondre les acteurs de ces agissements.

## ■ *Location des salles*

A l'occasion de la location des salles des villages aux jeunes à des fins festives (anniversaires, obtention de diplômes ou évènements divers) des nuisances sonores nocturnes sont constatées systématiquement malgré les mises en garde de la part des secrétaires de mairie ou des élus.

Ces situations deviennent intolérables et font l'objet de l'exaspération légitime des riverains.

Dorénavant, les sanctions seront appliquées et le retrait de la caution sera opéré.

La municipalité se réserve la possibilité de refuser la salle dans le cas de situation à risques.

Nous sommes désolés d'en arriver à cette extrémité.

## ■ *Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et l'Auzon SMVVA*

Le site [smvva.fr](http://smvva.fr) donne toutes les précisions sur l'étendue des compétences du Syndicat.

Le SMVVA assurent la gestion des milieux aquatiques pour le compte de deux Communautés de Communes : Gergovie Val d' Allier Communauté et les Cheires.

Dans le cadre du Contrat Territorial Auzon une action concerne tout particulièrement les communes de la vallée de l'Auzon : la diminution de la pression polluante des pesticides ou phytosanitaires.

En effet le bassin versant de l'Auzon est classé depuis 2006 en zone prioritaire vis-à-vis des pesticides ce qui correspond à une zone où la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires est avérée et où il importe de mettre en place des actions pour limiter celle-ci. Une étude rendue en 2010 démontre que cette pollution n'est pas le seul fait des agriculteurs mais que les municipalités et les particuliers y contribuent largement. Il faut donc réagir et modifier nos pratiques. Certaines communes de la vallée de l'Auzon sont déjà très engagées dans le processus de réduction des pesticides.

Le site [smvva.fr/documentation/plaquettes-et-guides](http://smvva.fr/documentation/plaquettes-et-guides) permet d'accéder à tous les documents d'information publiés par ce syndicat et notamment ceux concernant les actions mises en place pour former les agriculteurs, les municipalités et les particuliers à la réduction de l'impact des traitements phytosanitaires.

A Chanonat les employés municipaux ont été formés. Des actions seront mises en place en direction du grand public et des agriculteurs.

On sait maintenant que les phytosanitaires ont un impact sur la santé. Même si l'objectif « 0 phytosanitaire » peut paraître illusoire, au moins à court terme, il est impératif de réduire, au plus vite, l'utilisation de ces produits. Les phytosanitaires se retrouvent non seulement dans les aliments mais aussi dans l'eau. Actuellement les stations d'épuration ne les éliminent pas ou peu. Si la législation l'impose, pour des raisons de santé publique, les stations d'épuration devront être profondément modifiées et le coût de cette opération pourrait faire exploser le prix de l'eau du robinet. Le seul moyen d'échapper ou de repousser ce scénario : réduire l'utilisation des phytosanitaires.





## ■ Ecole maternelle Gérard Rives

Nos chères petites têtes blondes ont démarré l'année scolaire avec quelques larmes mais surtout de nombreux sourires et des retrouvailles..... Ils sont 52 cette année !



Mme Rayssiguier accueille 3 TPS et 24 PS, avec l'aide de Rose-Marie; et Mme Tournadre, la directrice, 12 MS et 13 GS avec Béatrice.

Le projet commun aux deux classes est le cirque. Et pour débiter, l'école s'est rendue à Clermont le 5 octobre pour assister au spectacle sous chapiteau du cirque Médrano.



Les deux enseignantes partagent leurs élèves et se les répartissent pour travailler sur ce thème. Deux groupes ont donc été constitués : les clowns et les tigres.

Une fois par mois, les enfants vont à la médiathèque communale pour emprunter un album, ils profitent également d'animations proposées par les bénévoles . Parfois ce sont elles qui se déplacent à l'école.

Les enseignantes organisent une chorale d'école une fois par semaine. Une petite représentation sera proposée aux parents.

Les moyens et les grands vont travailler sur le Tableau Blanc Interactif (à l'école élémentaire) une fois par semaine chacun leur tour.

Une animatrice du CPIE de Theix interviendra durant plusieurs séances pour aider les enseignantes dans leur projet intitulé « Nos petites plantes grandissent mieux sans pesticides. » Les enfants vont aller jusqu'à l'Auzon pour observer l'eau et ses alentours.

Diverses sorties sont prévues dans le courant de l'année scolaire.

N'hésitez pas à demander un rendez-vous si vous voulez des précisions. Vous pouvez joindre la directrice au 04.73.78.26.98 ou laisser un message si elle est occupée.

## ■ Ecole Elémentaire

### Rentrée septembre 2012

Les effectifs des écoles sont en nette augmentation. La commune a eu raison d'investir dans son école maternelle, ses premières années d'activité ont connu des effectifs juste suffisants.

A la rentrée 2012 la hausse des effectifs est constatée dans les deux écoles. Ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. A l'école élémentaire nous avons 72 élèves, pour 59 puis 63 élèves les années précédentes.

La répartition : Nous avons privilégié le cours préparatoire en laissant la classe en cours unique (18 élèves) ; les cours élémentaires comptent 28 élèves, scolarisés à Jussat (17 CE1 et 11 CE2) ;

les cours moyens 26 ( 9 CM1 et 17 CM2 ).

Vous pouvez suivre les élèves dans leurs activités ou consulter des informations sur la vie de l'école en vous rendant sur son site :

<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630341D/>

Bonne visite !!!

### « ET AVANT !!! » Appel à documents

Sur la page d'accueil du site de l'école, une rubrique s'intitule « Et Avant ».

Nous souhaitons placer dans cette partie du site des documents photographiques des classes des années passées. Si vous avez des documents anciens, nous serions heureux de les faire figurer sur ces pages. Vous pouvez nous contacter : [ecole.chanonat.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole.chanonat.63@ac-clermont.fr), ou nous joindre à l'école au 04 73 87 58 04. Les documents que vous voudrez bien nous prêter seront scannés et placés sur le site. Précisez sur vos documents à quelle année scolaire ils correspondent.





## Année scolaire 2012-2013, projets

Les élèves des trois classes de l'école élémentaire vont participer, à l'initiative de leur enseignant(e),

à des projets pédagogiques innovants.

Les cours préparatoires travailleront avec le SMVVA sur le thème « nos petites plantes grandissent mieux sans les pesticides ».

Les cours élémentaires et les cours moyens renouvellent leur participation à « l'échange ville-campagne » initié par le Parc Régional des volcans d'Auvergne. Les enseignants seront aidés par les animateurs ou animatrices du CPIE de Theix. En fin d'année, les classes se recevront mutuellement afin de présenter le travail accompli pendant l'année scolaire. Les thèmes retenus sont environnementaux liés au développement durable.

Les trois classes s'engagent aussi dans un projet scientifique et technologique : EUREKART.

Il s'agit pour chaque groupe classe de réaliser un véhicule capable de se déplacer tout seul sur une dizaine de mètres sans être poussé ni tiré et de porter une petite charge.

Ce projet est parrainé par Les établissements Michelin et les équipes seront aidées par des étudiants de l'IFMA (Aubière).

Le Conseil Municipal des Enfants réfléchit et travaille sur plusieurs projets. L'un d'entre eux est en phase de création : il s'agit de réaliser un recueil d'écrits sur les souvenirs d'enfance, les petits bonheurs. Ce recueil rassemblera des témoignages de nos aînés et des impressions de nos plus jeunes.

Enfin, des activités sportives sont reconduites :

1. L'activité piscine au bassin de Longues
2. Tennis de table et gymnastique au sol et acrogym à l'Arténum de Ceyrat.
3. Activité voile pour les plus grands à la fin du printemps.



## Visite de la station d'épuration des Martres de Veyre par les élèves de CP

Pour démarrer un projet de sensibilisation des enfants à l'utilisation des pesticides, nous avons effectué une visite commentée de la station d'épuration des Martres de Veyre. L'animatrice du CPIE nous a fait découvrir les différentes étapes du « nettoyage » de l'eau salie dans nos maisons.

Les élèves racontent : « D'abord, on enlève les gros déchets avec des grosses grilles, puis des déchets plus petits avec des grilles plus fines ; ça sent pas bon, par là ! Ensuite, les petits déchets font de la boue et les bactéries adorent manger la boue. Après, l'eau devient un peu plus propre ; dans un grand bassin, les déchets qui restent tombent au fond, et l'eau peut aller à la rivière ; les animaux peuvent habiter dedans ! »

Ce projet va se poursuivre tout au long de l'année scolaire et nous vous raconterons ce que nous avons appris.



## Adèle et la classe de CM1 CM2

En route pour une super visite

Nous sommes partis mardi 20 novembre pour la visite d'un jardin. Un jardin?

Pas n'importe lequel! Le jardin du château de notre ancien président de la République : Monsieur Valéry Giscard d'Estaing. Pour nous, c'est un peu comme un petit Versailles.

Une chapelle privée, un verger, des arbres ou sapins bien alignés, plein de chemins, un vrai labyrinthe! Après avoir passé un « petit » jardin bien entretenu, nous empruntons une allée centrale bien feuillue. Ensuite, des chemins nous conduisent au bord du bassin. Nous sommes revenus en classe la tête remplie d'images. Nous remercions tout particulièrement Madame Couleaud, la gardienne, de nous avoir servi de guide, et Madame et Monsieur Valéry Giscard d'Estaing d'avoir accepté que nous fassions cette magnifique et merveilleuse visite.

## ■ Association d'aide aux devoirs

Depuis déjà quelques années le besoin d'aide aux devoirs pour les enfants de nos écoles devenait nécessaire.

Une association vient d'être créée et deux intervenants ont bien voulu apporter bénévolement leurs concours, d'autres personnes seraient bienvenues afin d'étoffer cette équipe, un groupe de 5 ou 6 intervenants serait souhaitable.

Le bureau est ainsi composé :

Présidente : Mme Dumond Emmanuelle

Trésorier : M. de Araujo Fernando

Secrétaire : Mme Arnaud Sandrine

Secrétaire Adjointe : Mme Bes Anne

Les intervenants sont :

Mme Desplat Martine

Mme Duchamp Nathalie

Les personnes qui ont un peu de temps à donner et qui seraient motivées par cette nouvelle activité peuvent se renseigner auprès du bureau ou à la mairie qui accompagne cette association.

Mail de l'association : [cvj.asparents@orange.fr](mailto:cvj.asparents@orange.fr)



## ■ Chanonat Tennis Club

Suite aux difficultés rencontrées ces dernières années par notre club, nous avons pris contact avec le TC la Monne afin de mettre en commun nos installations et nos compétences dans le cadre de l'intercommunalité.

A partir de la saison 2012-2013 le tennis aussi bien loisir que compétition sera géré par le TC la Monne, vous pourrez ainsi bénéficier de :

- 2 cours en gazon à Chanonat
- 2 cours en béton poreux à Saint Amant Tallende
- 2 cours en gazon à Saint Saturnin

Pour vous inscrire et obtenir des renseignements sur les différentes formules d'abonnement, vous pouvez joindre :

- Anne Monique SIMONIN au : 06 76 90 24 41 : Présidente ou par mail : [ampsimonin@orange.fr](mailto:ampsimonin@orange.fr)

- Elham BUSSIERE au 06 82 62 59 70 : Secrétaire ou par mail : [elhambussiere@orange.fr](mailto:elhambussiere@orange.fr) pour le fonctionnement de l'école de tennis, les cours collectifs enfants le Mercredi et le Samedi.

- Cours mini tennis : 1 heure / semaine : 90€ / an (25 séances)

- Ecole de tennis : 1 heure / semaine : 110€ / an (25 séances)

- Club junior: 1,5 heure / semaine : 120€ / an (25 séances)

- Carte adhésion école de tennis : 40€ / an

- Licence enfant : 12,50€

- Carte adhésion adulte : 100€ / an

- Licence adulte : 21€

Assemblée Générale de votre club aura lieu le : Vendredi 11 janvier 2013 à 18h30 Maison des Associations (place Delisle à Chanonat)

Ordre du jour : présentation du bilan 2012, perspective pour la saison 2013 et les saisons à venir en vue de la fusion du club avec le TC la Monne.

## ■ Quelques nouvelles de Chanonat Lutte

La saison a repris avec autant d'enthousiasme que l'an passé. Le club compte de nouveaux adhérents ainsi que deux nouveaux jeunes entraîneurs : Steven et Anthony de la fédération française de lutte qui dynamisent nos jeunes lutteurs. Cette année les effectifs sont de 13 petits de 4 à 6 ans et 7 jeunes de plus de 6 ans. Nos jeunes lutteurs ont débuté les compétitions par le Trophée des Volcans organisé par l'ASM. Nos sportifs ont été "explosifs" lors de cette compétition de niveau internationale. Les plus jeunes ont quand à eux participé à la compétition organisée par Isoire et n'ont pas démerité eux non plus.

Chanonat Lutte remercie la mairie pour le prêt du Mille Club où ont lieu les entraînements tous les mardi de 17 H à 18H et de 18 H à 19 H30 .

Chanonat Lutte vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année .





## Football Club de Chanonat

Comme vous l'avez déjà lu précédemment le FOOTBALL CLUB de CHANONAT a repris sa place au sein de notre village et c'est avec une vive émotion que nous comptons que des victoires à leur actif avec pas moins de 14 buts marqués pour seulement 3 encaissés alors que la trêve footballistique approche à grand pas.



Le FCC peut commencer à croire en ses chances vu ce départ en fanfare. Ce succès peut s'expliquer par le soutien des supporters Chanonatois qui n'hésitent pas à se déplacer le dimanche pour applaudir nos petits verts empocher une victoire.

De plus avec l'arrivée de quatre nouveaux membres au bureau le Club songe à de futurs projets tel que un nouveau jeu de maillots aux couleurs initiales de la ville de Chanonat (rouge et blanc).

Pour conclure, le Président, les membres du bureau et les joueurs tiennent à remercier M. le Maire et la municipalité sans qui ce Club n'aurait pas pu voir le jour « Dommage, non ! » ainsi que les supporters sachant que tous les objectifs et projets ne pourront se concrétiser qu'avec leur soutien.

Donc tous au stade et vive le FCC

### Calendrier des matchs

●Dimanche 3 février 2013 – 15 h

Chanonat Fc

St Ours Les Roches 3

●Dimanche 10 février 2013 – 13 h

Messeix U.S 3

Chanonat Fc

●Dimanche 24 février 2013 – 15 h

Chanonat Fc

Domes Sancy Foot 4

Forfait général

●Dimanche 3 mars 2013 – 15 h

Haute Dordogne 3

Chanonat Fc

●Dimanche 10 mars 2013 – 15 h

Chanonat Fc

Cisternes A.S

●Dimanche 24 mars 2013 – 13 h

Malauzat E.S.V 2

Chanonat Fc

●Dimanche 7 avril 2013 – 15 h

Chanonat Fc

Condat Giat Voingt 2

●Dimanche 21 avril 2013 – 15 h

Clt P.T.T A.S

Chanonat Fc

●Dimanche 28 avril 2013 – 15 h

Chanonat Fc

Herment Puy St Gul. 2

### Un dimanche sportif

Rendez-vous neuf heures

Pas tous de bonne humeur

Traçage du terrain

Et petit encas du matin

Dirigeants, joueurs

Ainsi que membres bienfaiteurs

Après avoir effectué ces préparatifs

Se retrouvent autour de l'apéritif

Petite sieste bien méritée

Avant d'attaquer les hostilités

Tous de retour au stade

Par beau temps ou maussade

Nous voilà arrivés à l'heure fatidique

Quand dans les vestiaires les crampons cliquent

Voici l'entrée sur la pelouse de nos joueurs

Portant avec fierté nos couleurs

Tandis que spectateurs s'attroupent

Pour applaudir ce petit groupe

D'autres s'affèrent derrière le comptoir

Servant sodas, bières et petits noirs

Sur le tapis vert le match bas son plein

Corners, dégagement, touches et tacles malins

Jongles, passes, feintes et petites disputes

Waouh ! Ovation générale c'est le «BUT»

Tapes amicales et embrassades

Poignées de mains et accolades

Récompensent ce travail d'équipe

Laissant de côté crampes et fatigue physique

Soudain, un coup de sifflet retenti

Nous annonçant la fin de cette partie

Joueurs sortent du terrain

Chantant leur petit refrain

Une bonne douche s'impose

Il est temps de faire une pause

Tous se retrouvent au local

Retraçant cet exploit dominical

Dédié à notre Club favori

VALERIE

## Les amis de l'Anzon

Les adhérents ont bien fréquenté le Club durant tout l'été. Un voyage au Lac de Vassivière a eu lieu le 11 septembre, puis le 26 octobre, 37 personnes sont venues manger la daube au Club. La journée a été animée par des airs d'accordéon.

Le dimanche 18 novembre : loto à la salle des Loisirs.

Le mardi 20 novembre, sortie à Saint Rémy/Durolle : journée choucroute.

Ensuite nous recommencerons une nouvelle année, avec les inscriptions au mois de janvier et le concert de la chorale CHANTOPME le 9 février 2013.



## ■ Les Bouchons d'Amour

Depuis maintenant huit mois l'association a pris un nouvel essor. En effet la récolte qui se faisait à la Sauvetat chez Mme Monique Jung continue bien évidemment, mais le stockage se fait à Chanonat dans un dépôt à l'abri des intempéries.

Ce partage des tâches avec Mme Jung permet de récolter plus de bouchons grâce bien sûr à la bonne volonté de vous tous et d'être plus disponible pour faire le ramassage dans nos points de collecte et de prospection.

Ce travail de nous tous a été récompensé le 11 octobre 2012 avec l'attribution d'un chèque de 2 000 € à un jeune handicapé.

Merci de continuer à penser qu'un petit bouchon que vous mettez de côté peut soulager le malheur d'une personne dans le besoin essentiel.

Un grand merci aussi à tous ceux qui nous aident sur la commune :

Mme et M. Michel Favier

Ecoles de Chanonat

Nathalie (Boulangerie)

M. Hervé Moulin

M. Richard Dupouyet

...et tous les autres

Bonne année solidaire à tous.

(Pour info le dépôt de Chanonat a récolté en 1 mois ½, 2 tonnes de bouchons)

## ■ Association pour le don du sang bénévole Section de Chanonat

Le planning 2013 des collectes de sang total est le suivant :

St-Amant-Tallende : le 27/2 de 16h.30 à 19h.30 Salle Dourif

Aydat : le 20/3 de 16h.30 à 19h.30 Foyer rural

Saulzet Le Froid le 23/4 de 8h.30 à 11h.30 Salle des fêtes

Tallende le 25/4 de 16h.30 à 19h.30 Salle des fêtes

Le Crest le 17/6 de 16h30 à 19h.30 Salle des loisirs

Saint- Sandoux le 9/7 de 16h.30 à 19h.30 Salle des fêtes

Cournols le 14/8 de 16 h.30 à 19h.30 Foyer rural

St-Amant-Tallende le 21/8 de 16h.30 à 19h.30 Salle Dourif

Saint-Saturnin le 24/10 de 16h.30 à 19h.30 La Grange de Mai

Chanonat le 19/12 de 16h.30 à 19h.30 Salle des Loisirs

Tallende le 27/12 de 16h.30 à 19h. 30 Salle des fêtes.



L'EFS a stoppé ses collectes mobiles de plasma sur la demande du laboratoire français du fractionnement et de biotechnologies : ses stocks en plasma étant suffisants pour répondre à la demande des prescripteurs. Cependant les besoins de plasma à des fins thérapeutiques dans le traitement de maladies ou greffes par exemple restent importants (possibilité de dons à l'EFS sur le site du CHU Montpied ) tout comme le sang total. Les différents points de collectes vous attendent nombreux.

« Comme le souffle ranime la braise...votre sang peut redonner vie. »

## ■ Le tennis de table : une nouvelle activité sportive à Chanonat

Suite aux séances scolaires mises en place l'an dernier avec les écoles, la commune propose dès la rentrée scolaire, l'ouverture d'une section tennis de table à la salle « les milles clubs».

En partenariat avec l'Espérance Ceyratoise tennis de table, l'activité aura lieu les vendredis de 16h45 à 18h15 et sera encadrée par un éducateur sportif du club. L'entraîneur pourra prendre les enfants à la sortie de l'école du bourg, pour les accompagner jusque sur le lieu de pratique. Pour débiter l'activité, 3 séances d'essais sont proposées les 14, 21 et 28 septembre 2012.

Ce créneau est proposé à tous les jeunes qui le désirent ; cependant, si les adultes sont intéressés, nous pouvons réfléchir à la mise en place d'un entraînement spécifique de 18h15 à 20h.

Pour tous renseignements concernant l'activité, vous pouvez contacter Yannick Morvant au 06 64 61 29 49.



## ■ Commission Culture

### Soirée théâtrale

La Commission Culture de la Mairie a organisé une soirée théâtrale à la salle des loisirs de Chanonat le samedi 24 novembre 2012 à 20h30 avec «Acteurs, Pupitres et Cie».

Trois comédiens, Julie Binot, Laurence Cazaux, Patrick Gay-Bellile, ont donné à entendre leurs coups de cœur pour des textes de théâtre d'aujourd'hui dans une forme légère et ludique, à mi-chemin entre la lecture et le spectacle.



### Atelier Théâtre

Après le vif succès de 2011, la commission culture a accueilli du 29 octobre au 2 novembre 2012 une douzaine d'enfants de 8 à 12 ans pour un second atelier théâtre autour de Céline, animatrice de la Fabrique des Echos.

Séances d'improvisations, créations, sketches ont permis à ceux-ci de s'initier au théâtre et de montrer avec talent toute l'ingéniosité de leur âge lors de la représentation du vendredi soir.

Le maire et les élus de la commission culture se félicitent d'offrir aux enfants la possibilité de s'exprimer en jouant la comédie. Par contre, compte tenu de la capacité d'accueil, ils sont désolés d'avoir eu l'obligation de refuser les derniers inscrits.

Rendez-vous en 2013 pour un nouvel atelier.

Félicitations et un grand merci à Céline.

Bravo aux artistes.



## Informations Générales

## ■ ADIL 63

« Quels sont mes droits et devoirs de locataire, de bailleur ?  
Améliorer un logement, avec quelles aides ?  
L'assurance dommages ouvrages est-elle obligatoire ?  
Comment réduire ma facture de chauffage ?  
Qu'est-ce qu'un bouquet de travaux ?  
Que signifie RT 2012 ?  
Quelles sont les garanties d'un Contrat de Construction de Maison Individuelle ? »

Contactez l'ADIL 63 Espace INFO ÉNERGIE !

Ses conseils sont totalement neutres et gratuits depuis 30 ans

grâce aux acteurs de l'habitat du Puy-de-Dôme.

Renseignements :

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre communauté de communes.

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.



Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- AMBERT : Annexe de la Mairie - Tél. 04 73 82 07 60. Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- COURNON : Mairie décentralisée - 2, avenue Georges-Clémenceau Tél. 04 73 69 90 70. Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- ISSOIRE : Centre Social de la CAF - 15, rue du Mas - Tél. 04 73 89 17 24.

Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.

- RIOM : Mairie annexe - 5 mail Jost Pasquier - Tél. 04 73 33 71 18.

Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.

- THIERS : 12 rue Barante - Tél. 04 73 80 90 07.

Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

ADIL 63 / Espace INFO ÉNERGIE

129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78

contact@adil63.org - Site : www.adil63.org



# Informations Générales

## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30  
L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h  
et mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05  
Fax : 04 73 87 54 17  
E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr  
Et n'oubliez pas de consulter le site : [www-chanonat.fr](http://www-chanonat.fr)

## Distributeur à pains au bourg de Jussat

Au changement de propriétaire, le nouveau boulanger de Chanonat proposait l'installation d'un distributeur à pains au bourg de Jussat pour éviter les tournées comme autrefois. La commune s'engageait à réaliser le socle en béton et l'alimentation électrique. Ce service donnait satisfaction à tous. Les problèmes rencontrés (pannes diverses), vétusté du distributeur ont eu raison de cette prestation.

## Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez au recensement militaire.

Le recensement militaire donne des droits. Il est indispensable pour la plupart des examens et concours, du permis de conduire au BEPC ou au Bac. Il permet aussi de s'inscrire sur les listes électorales.

Sont concernés tous les garçons et les filles de nationalité française ayant 16 ans à partir de leur date d'anniversaire et jusqu'à leur 25ème année.

S'adresser à la mairie. Vous munir d'une carte d'identité, d'un livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

## Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Ce service « petite enfance » est gratuit, il est proposé et financé par la Communauté de Communes des Cheires et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et le C.G. du Puy-de-Dôme.

Il est animé par une professionnelle de la petite enfance, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

Il a une mission d'orientation et d'information des familles et des assistantes maternelles agréées du Territoire dans un principe de neutralité :

Contact :

Mme Anne-Cécile SAULZE, responsable du Relais structure petite enfance LES CHEIR'UBINS

8, rue du Montel

63 450 Saint Amant Tallende

Tél. : 04.73.39.34.75

Mail : RAM@les-cheires.com

## Les permanences d'information

Lundi	11h30 à 13h	13h30 à 16h30
Mardi	11h30 à 13h	13h30 à 16h30
Mercredi	10h30 à 12h30 sur rendez-vous	
Jeudi	11h30 à 12h30	14h à 18h
Vendredi	12h à 13h	13h30 à 16h30

## Les Restaurants du Cœur

Le CCAS de CHANONAT organise une collecte de denrées non périssables au profit des restaurants du cœur la priorité est donnée aux produits bébé et produits d'hygiène corporel.

Vous pourrez déposer vos dons à la mairie de Chanonat aux jours et heures d'ouverture habituelles du 07 au 31 janvier 2013

Nous comptons sur votre générosité.

Le CCAS a organisé un spectacle donné par la troupe swing paradise au mois d'avril 2012 à la salle des fêtes de Chanonat, les organisateurs ont décidé de verser un euro par entrée au profit des restaurants du cœur, le montant total de ce don s'élève à 250 euros, il sera versé intégralement au destinataire.





## *Naissances*

Ventalon Charlize, Chanonat, le 9 juillet  
Rousseau Léon, Chanonat, le 24 juillet  
Bahadoran Oscar, Chanonat, le 17 août  
Chabanne Foscal Camille, Chanonat, le 19 août  
Coussy Eliot, Chanonat, le 13 septembre  
De Araujo Cassandra, Chanonat, le 16 octobre  
Lebot Hyppolite, Chanonat, le 25 octobre

## *Décès*

Gilberte Chivot veuve Mary, Jussat, le 25 août  
Pierre Oléon, Jussat, le 28 août  
Edmund Ruthner, Varennes, le 1er octobre  
Amélie Martin veuve Theillon, Chanonat, le 20 octobre

## *Mariage*

David Gerphagnon et Catherine Guire, Varennes, le 27 octobre

*Un peu de chaleur  
au coeur de l'hiver.  
Tangalle, Sri Lanka*

### *Les Nouvelles de Chanonat*

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant  
Mis en page par la municipalité